

A16 Transjurane, plate-forme douanière de Boncourt - Delle Inauguration du 12 décembre 2007

Allocution de M. le Ministre Laurent SCHAFFTER

Président du Gouvernement jurassien

Chef du Département de l'environnement et de l'équipement

Seule la version parlée fait foi

Mesdames, Messieurs, chers invités,

C'est un réel plaisir pour moi, en tant que président du Gouvernement jurassien, de prendre part aujourd'hui à l'inauguration de la plate-forme douanière de Boncourt-Delle. Après celle du tronçon entre Choindez et Moutier le 30 novembre dernier, l'inauguration d'aujourd'hui est le deuxième trait d'union majeur qui se concrétise par l'A16 Transjurane dans notre région en l'espace d'une dizaine de jours.

2007 restera gravée dans nos mémoires comme l'année de la connexion par la route du canton du Jura avec deux de ses voisins immédiats, le canton de Berne au Sud et le Territoire de Belfort au Nord. La mise en service toute prochaine, lundi 17 décembre, de la section 1 de l'A16 et plate-forme douanière de Boncourt-Delle, est, à mes yeux, essentielle pour notre région : le Jura sera alors relié à un réseau routier performant, à savoir la route nationale 1019 et l'autoroute A36 en direction de Belfort-Mulhouse ou de Montbéliard-Besançon. J'en profite pour remercier nos amis français qui ont construit voilà quelques temps déjà cet axe de communication.

La plate-forme douanière représente à mes yeux bien plus qu'un point de passage de la frontière : c'est un maillon capital dans l'organisation du territoire du canton du Jura. La plate-forme est en outre située au coeur de la zone d'activités binationale de Boncourt-Delle. Cette zone économique, sise immédiatement à l'entrée du territoire cantonal, doit jouer un rôle majeur pour le développement et l'image que le Gouvernement souhaite donner au canton du Jura. Nous déployons tous les efforts nécessaires pour que le site de Boncourt devienne l'un des pôles économiques principaux de notre région.

Au-delà du rapprochement avec la France et l'Europe que représente cette infrastructure, nous sommes à l'aube d'une période d'intensification de nos relations transfrontalières avec les territoires voisins de Franche-Comté et d'Alsace avec lesquels nous partageons un destin commun.

L'inauguration d'aujourd'hui s'inscrit pleinement dans l'évolution en cours de nos deux régions voisines. Je pense en particulier à la gare TGV en construction à Méroux-Moval. Dès 2011, le TGV Rhin-Rhône et ses 30 trains quotidiens seront à un jet de pierre du Jura. La réhabilitation de la ligne ferroviaire Delle - Belfort, soutenue par les autorités nationales et régionales de part et d'autre de la frontière, fait également partie de la nouvelle stratégie d'aménagement du territoire qui doit permettre à notre région transfrontalière de monter dans le train du développement économique. A ce sujet, il est indispensable que la mise en service de la LGV Rhin-Rhône se fasse simultanément à la réouverture complète de la ligne Bienne-Delle-Belfort permettant de rejoindre la gare TGV.

Les voies de communication nous permettent d'orienter notre politique en matière d'aménagement du territoire. Par la route d'une part, via la RN 1019 et l'A16, et par le rail d'autre part, nous mettons en place les infrastructures qui favoriseront le développement de nos ressources technologiques, culturelles, ou encore de formation. Par ce renforcement du maillage des voies de communication, nous serons en mesure de tirer profit du potentiel démographique et économique de l'espace territorial délimité par Bâle-Mulhouse au Nord-Est, Delémont-Bienne au Sud et Belfort-Montbéliard au Nord-Ouest.

La plate-forme douanière de Boncourt-Delle, traversée par l'autoroute A16, est un trait d'union essentiel. Dès l'origine du projet, cette infrastructure a nécessité une collaboration intense entre les différents et nombreux acteurs concernés de nos pays respectifs.

Sa réalisation n'est pas allée de soi. Ce n'est qu'au printemps 2005, après plusieurs années de discussions et de concertations, que tous les partenaires se sont mis d'accord pour enfin démarrer les travaux. On a pu mesurer l'ampleur des problèmes qui peuvent alors apparaître lorsque l'on s'engage dans un projet transfrontalier. Mais ces difficultés, qui ont trouvé chacune une solution adéquate, nous ont permis de confronter nos certitudes à celles des autres et ainsi de progresser en s'améliorant.

La collaboration entre les acteurs de ce projet s'est intensifiée pour aboutir à la concrétisation de cette magnifique infrastructure qui est inaugurée aujourd'hui. Certains parlent d'un véritable tour de force d'avoir respecté les délais et construit la plate-forme en à peine deux ans et demi. Les douaniers et les gardes-frontière peuvent désormais compter sur un outil de travail moderne et fonctionnel, dans un cadre architectural hors du commun, qui marque à sa manière le territoire entre les Vosges et la chaîne du Jura.

J'aimerais adresser mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré sans ménager leurs efforts pour que cette infrastructure routière et douanière soit réalisée dans les délais impartis. J'aimerais adresser une mention particulière aux collaborateurs du service des ponts et chaussées grâce à qui le planning a pu être rétabli, en collaboration avec le mandataire architecte. Merci également à l'Office fédéral des routes, à l'Office fédéral de la construction et de la logistique, à l'administration des douanes, aux mandataires et aux entreprises ainsi qu'à tous les partenaires français, de Delle à Paris en passant par Belfort, Besançon ou encore Strasbourg. Vous pouvez tous être fiers de cette réalisation qui constitue non seulement une magnifique porte d'entrée dans le canton du Jura, une connexion entre les réseaux routiers suisse et français et surtout un nouveau trait d'union entre les populations et les activités de nos deux régions.

Tous les travaux ne se déroulent cependant pas toujours comme on le prévoit. Et aucun chantier n'est à l'abri d'un drame. Je tiens à avoir une pensée émue pour le travailleur qui a perdu la vie sur le chantier de la plate-forme, et j'adresse à sa famille ma plus sincère considération. (*silence de quelques secondes*)

L'achèvement de l'A16 entre Boncourt et Bure en 2011 puis jusqu'à Porrentruy et la Roche Saint-Jean en 2014 doit augmenter considérablement l'accessibilité et l'attractivité de notre région. En parallèle, les liaisons ferroviaires se développent. L'infrastructure qui nous permet de redessiner le territoire est en train de se mettre en place.

Un certain nombre de mécanismes devant favoriser le développement de nos relations transfrontalières sont également en place : il y a les accords de coopération avec le Territoire de Belfort, avec la communauté d'agglomération de Montbéliard ou encore avec le département du Haut-Rhin. Il y a aussi le soutien financier de l'Union européenne via les fonds Interreg. Le cadre est en place ou en voie de l'être.

C'est désormais à nous, autorités du canton du Jura, du Territoire de Belfort, de Franche-Comté, de multiplier les rencontres, les relations, les actions et les accords pour que, derrière ce cadre et avec les outils à disposition, nous puissions donner du contenu concret au trait d'union symbolisé aujourd'hui par la plate-forme douanière de Boncourt-Delle. Les projets communs qui renforceront le rapprochement de nos deux régions n'attendent plus que l'expression de notre volonté, dans l'intérêt de tous et au profit de chacun.

Merci de votre attention.

Laurent SCHAFFTER
Président du Gouvernement jurassien
Chef du Département de l'environnement et de l'équipement
Plate-forme douanière de Boncourt-Delle, le 12 décembre 2007.